

EMPLOI/FORMATION/ORIENTATION

**Formation de demandeurs d'emplois
aux métiers qui recrutent**

Signature des conventions DEFI

Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives

Isabelle GAUDRON, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire,
déléguée à la Formation Professionnelle, l'Orientation et l'Insertion,
vous invite à la **signature de la convention partenariale DEFI**,
conclue entre la **Région Centre-Val de Loire**

et l'Union Viticole Sancerroise,
les entreprises Vincent GRALL, SCEV GIRARD ALAIN & FILS,
EARL DES GUENOUX, EARL REVERDY CADET,
EARL GIRARD MICHEL & FILS, LANGLOIS CHATEAU SA,
SCEV REVERDY BERNARD & FILS, EARL REVERDY JEAN & FILS,
AUCHERE PHILIPPE, GAEC DES PATUREAUX,
la Mission locale Sancerre Sologne, Cap emploi,
le Conseil départemental du Cher et Pôle Emploi Centre-Val de Loire,
**visant à former 12 demandeurs d'emplois
aux premiers gestes professionnels du métier d'ouvrier viticole
qui seront ensuite recrutés,**

Le mardi 7 juillet à 11h00

au sein du domaine Michel Girard & Fils à Chaudoux-Verdigny (18)



Acquisition des premiers gestes professionnels du métier d'ouvrier viticole :

Cette formation confiée au CFPPA du Subdray s'est déroulée du 10 février au 8 juin 2020 dont une large partie a eu lieu à distance, durant le confinement. Les stagiaires sont recrutés par les entreprises signataires en contrats saisonniers.

Au cœur de la chaîne emploi/formation/orientation, la Région à l'écoute des entreprises, développe des offres de formation pour répondre aux besoins de compétences avec ses partenaires.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé ses partenaires –acteurs de la formation, de l'emploi et de l'orientation–, collectivités territoriales et entreprises sur chaque bassin de vie lors des 23 Cordées du Territoire qu'elle a organisé de janvier à mars 2019. Cette forte mobilisation visant à répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences, a rencontré de nouveau un franc succès.

Les entreprises se sont pleinement investies dans cette démarche et ont exprimé leurs besoins lors des 23 Cordées. Ces rencontres ont permis d'une part, d'accompagner les entreprises dans leur projet de recrutement et d'identifier les profils recherchés, et d'autres part, aux demandeurs d'emploi de retrouver le chemin de l'insertion professionnelle.

L'objectif de la Région est d'atteindre 100 opérations DEFI d'ici la fin de l'année 2020. A l'issue d'une opération DEFI, c'est la possibilité pour un demandeur d'emploi de signer un CDI ou un CDD de longue durée et pour l'entreprise de permettre son développement sur le territoire.

Après les Cordées du Territoire, la Région Centre-Val de Loire retourne dans chaque bassin de vie pour signer des conventions de partenariat avec les entreprises et les acteurs de l'emploi pour la création de formations « cousues main » répondant à des besoins en compétences spécifiques, destinées aux demandeurs d'emplois, que les entreprises signataires s'engagent à recruter.

En 2019, 46 opérations DEFI ont été réalisées soit 160 entreprises signataires pour 564 personnes formées aux métiers qui recrutent.

Un PACTE avec l'Etat pour investir dans les compétences :

Le Plan d'investissement dans les Compétences prévoit une mobilisation de l'Etat de 15 milliards d'€ sur 5 ans. Il s'agit de former 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. La Région, engagée dans ce Plan, signe, avec l'Etat, et après une année 2018 d'amorçage, **le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022.**

Mobilisée pour l'Orientation et la Formation, la Région s'engage avec l'Etat, les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi et de la formation, dans la transformation de l'offre de formation, des parcours et de l'accompagnement de chacun.

En Centre-Val de Loire, le Pacte représente 250 Millions d'€, versé par l'Etat, avec un objectif de 72 000 personnes formées à l'horizon 2022.

Contact presse Région Centre-Val de Loire :

fatima.hrich@centrevaleloire.fr - Tél : 02 38 70 30 78/06 76 82 83 38